



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2022



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CAIO)

Association loi 1901
6 RUE DU NOVICIAT
33080 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association CAIO,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

«CAIO»

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2022

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les concours publics et subventions du CAIO se sont élevées à 11 248 486 euros pour l'exercice 2022. Des produits constatés d'avance ainsi que des fonds dédiés ont été enregistrés à la clôture de l'exercice pour respectivement 994 492 euros et 2 502 832 euros. Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des subventions conformément au règlement comptable ANC N°2018-06. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées par l'analyse des conventions signées entre votre association et ses financeurs. Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2022

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

«CAIO »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2022

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,

Le 12 Juin 2023

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:
Laurent CARPONSIN
E8E6C6D0EB7D459...
Laurent CARPONSIN
Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.

Ce rapport contient 24 pages.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 515	12 515		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	307 500		307 500	307 500
	Constructions	1 816 872	113 203	1 703 669	1 779 138
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	845 742	716 701	129 041	41 218
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	42 773		42 773	47 325
	TOTAL (I)	3 025 401	842 418	2 182 983	2 175 181
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				59 254
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	156 616	32 528	124 087	138 547
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	188 017		188 017	80 122
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11 457		11 457	11 457
TOTAL ACTIF (I à V)	DISPONIBILITES	6 418 593		6 418 593	5 787 247
	Charges constatées d'avance	37 082		37 082	108 596
	TOTAL (II)	6 811 764	32 528	6 779 236	6 185 222
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		9 837 166	874 946	8 962 219	8 360 403
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 513 930	902 653
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	497 063	480 206
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	177 749	183 942
	Excédent ou déficit de l'exercice	180 299	650 840
	Total des fonds propres (situation nette)	2 369 042	2 217 641
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	88 701	41 958
	Provisions réglementées	224 779	216 557
	Total des autres fonds propres	313 480	258 516
	Total des fonds propres	2 682 522	2 476 156
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 502 832	2 801 919
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés	2 502 832	2 801 919
Provisions	Provisions pour risques	13 182	10 381
	Provisions pour charges	108 825	99 590
	Total des provisions	122 007	109 971
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 668 004	1 752 149
	Emprunts et dettes financières divers	18 435	13 312
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 603	341 109
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	714 324	561 277
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	994 492	304 510
	Total des dettes	3 654 858	2 972 357
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		8 962 219	8 360 403
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		180 299,24	650 839,76
(1) Dont à moins d'un an		2 072 463	1 305 227
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	90	30
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	390 579	328 791
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	11 248 486	10 932 583
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 173	37 264
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	2 801 919	1 970 834
	Autres produits	3 415	15
	Total des produits d'exploitation	14 463 662	13 269 516
	Achats de marchandises	(3 379)	(2 233)
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	607	922
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	7 333 053	6 927 269
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	320 506	397 276
	Salaires et traitements	2 869 900	2 409 928
	Charges sociales	1 105 127	831 241
	Dotation aux amortissements et dépréciations	120 848	81 361
	Dotation aux provisions	9 235	2 878
	Reports en fonds dédiés	2 502 832	2 801 919
	Autres charges	2 193	4 720
	Total des charges d'exploitation	14 260 921	13 455 279
RESULTAT D'EXPLOITATION		202 740	(185 762)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		202 740	(185 762)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	8 472	3 584
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		8 472	3 584
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 801	8 702
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		12 801	8 702
RESULTAT FINANCIER		(4 330)	(5 118)
RESULTAT COURANT avant impôts		198 411	(190 880)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	147	851 961
	Sur opérations en capital	8 861	35 707
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		20 343
	Total des produits exceptionnels	9 007	908 011
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 691	16 570
	Sur opérations en capital		43 703
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	21 404	3 384
	Total des charges exceptionnelles	25 095	63 657
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(16 088)	844 353
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2 024	2 633
TOTAL DES PRODUITS		14 481 141	14 181 111
TOTAL DES CHARGES		14 300 842	13 530 271
EXCEDENT ou DEFICIT		180 299	650 840
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 962 219** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 481 141** euros et un total **charges** de **14 300 842** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **180 299** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Les règlements ANC n°2014-03 du 5/06/2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif.
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Identification de l'association:

Le Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation, dit CAIO, a pour buts **d'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficulté**, et d'être un lieu de réflexion, d'enquêtes et d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Créé en 1989 à l'initiative d'un collectif d'associations et du Directeur de la DDASS de la Gironde réunis autour d'une réflexion sur les problèmes d'errance. Son siège social est situé 6 rue du Noviciat à Bordeaux.

Description de l'objet social :

Cette association a pour but:

- D'accueillir, d'informer, d'aider, d'orienter les personnes les plus en difficultés et de les

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

accompagner dans la recherche d'un logement autonome pérenne et d'un emploi stable,
- D'être un lieu de réflexion, d'enquêtes, d'actions à entreprendre en concertation avec le partenariat œuvrant dans le domaine de lutte contre l'exclusion.

Organisation :

L'association du CAIO se découpe en 4 pôles :

POLE INSERTION :

L'Etat, le Conseil Départemental, la ville de Bordeaux et son CCAS ont décidé en 1994 d'unir leurs moyens pour mettre en œuvre une plateforme d'accueil des personnes sans résidence stable sur la ville de Bordeaux.

La PAPE a pour objectif d'organiser dans un lieu unique l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement social des ménages de plus de 18 ans, seuls ou en couples, avec ou sans enfant(s), sans résidence stable sur la ville de Bordeaux, afin de répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

- **PAPE** : plateforme d'accueil des personnes en errance
- **BAGAGERIE** : casiers à disposition des SDF (+douches/laverie/café...)
- **AVDL** : accompagnement vers et dans le logement
- **PEF** : mesure parcours emploi formation
- **CDC** : accompagnement à la gestion locative et sociale depuis 2019
- **EQUIPE MOBILE** : déploiement d'équipes mobiles de prévention des expulsions locatives
- **UN CHEZ SOI D'ABORD**
- **CROIX ROUGE**

POLE ORIENTATION :

- **LE 115 – SIAO URGENCE :**

-115 : appel d'urgence pour les sans abris ou en situation de grande précarité d'hébergement : mise à l'abri via l'hôtel

-SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

POLE HERBERGEMENT :

- **RELAIS DU BOUSCAT LA CHENERAIE** : relais maternel de 22 places pour les femmes avec leurs enfants en attente d'une place en foyer maternel
- **MEUNIER** : foyer d'accueil d'urgence 49 places – pour les familles
- **CHRS LION D'OR** : centre d'hébergement et réinsertion social : logements meublés pour 14 familles – difficultés pour trouver des bailleurs en logements sociaux
- **IML** : Inter Médiation Locative (pour les ménages)
- **ALT/ASE** : dispositif d'hébergement qui accueille 12 femmes seules avec 1 ou plusieurs enfants
- **DUP** : Dispositif d'urgence pérenne (pour les familles) : 2 appartements
- **SOUS-LOC DALO** : accès à un logement en sous-location
- **CAU FVV** : Centre d'accueil Urgence Femmes Victimes de Violences

POLE ASILE :

Le pôle Asile a été créé en 2016 et est composé des services HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) et CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile).

- **CADA** : Centre d'accueil des demandeurs d'asile
- **HUDA** : service d'hébergement des demandeurs d'asile (mise à disposition d'hôtels, d'appartement sur le parc privé ou public)
- **HUB** : Dispositif d'accueil et de mise à l'abri de courtes durée pour les ménages déplacés d'Ukraine bénéficiant de la protection temporaire.
- **SAS UKRAINE** : Dispositif d'hébergement en SAS provisoire pour l'accueil des ménages déplacés d'Ukraine bénéficiant de la protection temporaire.

Faits caractéristiques de l'exercice:

L'association a ouvert 5 nouveaux dispositifs sur 2022, dont 2 suite à la guerre UKRAINE/RUSSIE.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evènements postérieurs à la clôture:

A la date d'arrêté des comptes 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Immobilisations:

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels 1 à 5 ans
- Agencements & aménagements des constructions 3 à 20 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau 2 à 5 ans
- Mobilier de bureau 2 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Un immeuble a été acquis en 05/2021 pour 2 050k€ et a fait l'objet d'un amortissement par composants:

COMPOSANTS	% VALEUR TOTALE	MONTANT COMPOSANTS	NOMBRE ANNEES AMORT	VALEUR AMORT/AN
TERRAIN COMPTE 211000	15%	307 500,00	-	0
GROS ŒUVRE COMPTE 213100	45%	922 500,00	30,00	30 750,00
FACADE ETANCHEITE CPT 213100	15%	307 500,00	20,00	15 375,00
IGT COMPTE 213100	15%	307 500,00	20,00	15 375,00
AGENCEMENT COMPTE 213100	10%	205 000,00	20,00	10 250,00

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Valeur mobilières de placement:

Elles sont constituées de sicav de trésorerie et sont valorisées selon la méthode du "premier entré premier sorti".

Au 31 décembre 2022 la valeur estimative du portefeuille s'élève à 10 714€.

Provision pour risques et charges:

Une provision est constituée dès qu'un élément d'actif est susceptible, à une forte probabilité, de voir sa valeur baisser, ou lorsqu'il doit être envisagé de s'acquitter de charges à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont calculées au mieux de la connaissance de l'association à la clôture du bilan.

Créances et dettes:

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités:

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds dédiés:

Les subventions versées et non utilisées en totalité à la clôture de l'exercice sont inscrites en fonds dédiés par le biais d'un compte de charges.

La part des subventions pluriannuelles relatives aux exercices futurs est comptabilisée en PCA au prorata de la durée de la convention.

Subventions :

L'association reçoit plusieurs types de subventions :

- des dotations globales des tiers financeurs ;
- des subventions de fonctionnement pour les différents dispositifs ;
- des subventions d'investissement rapportées au compte de résultat en fonction de la durée de vie des immobilisations qu'elles financent.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres informations:

Rémunération des dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 169 274 €.

Engagements de retraite :

Le montant de la provision pour engagement de retraite comptabilisée au bilan s'élève à 108 825 € au 31 décembre 2022. La dotation complémentaire comptabilisée sur l'exercice s'élève à 9 235 €. Elle a été calculée dans l'hypothèse de départ à la retraite volontaire.

Nous avons retenu pour le calcul de cette provision un taux de progression des rémunérations de 2%, un taux d'actualisation de 3.77% et un taux de rotation moyen.

Garanties bancaires :

Garantie donnée sur le prêt de 1 800 K€ octroyé par la Caisse d'Epargne :

- privilège du prêteur de deniers pour un montant de 1 800 K€

Honoraires de Commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires de Commissariat aux comptes pris en charge par l'association au cours de l'exercice 2022, dans le cadre de la mission d'audit légal, s'élève à 7 827.07 euros.

Effectif moyen 2022 :

Cadres : 6

Non cadres : 84

Total : 90

Contributions volontaires :

L'association n'est pas en mesure de donner un caractère fiable à la collecte de l'information.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 515					12 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 515					12 515
CORPORELLES	Terrains	307 500					307 500
	Constructions sur sol propre	1 742 500					1 742 500
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	74 372					74 372
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	482 541					482 541
	Matériel de transport	35 080		77 000		7 000	105 080
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	220 596		37 524			258 121
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 862 589		114 524		7 000	2 970 114
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	47 325				4 553	42 773
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 325				4 553	42 773
TOTAL		2 922 429		114 524		11 553	3 025 401

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	12 515			12 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 515			12 515
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	35 875	71 750		107 625
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 859	3 719		5 578
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	478 493	4 048		482 541
	Matériel de transport	22 511	11 186	7 000	26 697
	Matériel de bureau, mobilier	195 996	11 467		207 463
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	734 734	102 170	7 000	829 903
TOTAL		747 249	102 170	7 000	842 418

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	42 773		42 773
	Clients, usagers douteux ou litigieux	32 528	32 528	
	Autres créances clients, usagers	124 087	124 087	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	100	100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	371	371	
	Divers	187 546	187 546	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	37 082	37 082	
TOTAL DES CREANCES		424 487	381 714	42 773
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 668 004	85 608	345 362	1 237 034
	Emprunts et dettes financières divers	18 435	18 435		
	Fournisseurs et comptes rattachés	259 603	259 603		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	321 128	321 128		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	354 028	354 028		
	Impôts sur les bénéfices	2 024	2 024		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 144	37 144		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	994 492	994 492		
TOTAL DES DETTES		3 654 858	2 072 463	345 362	1 237 034
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		84 101			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	216 557	8 222		224 779
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	216 557	8 222		224 779
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 381		10 381	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	99 590	9 235		108 825
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		13 182		13 182
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 971	22 417	10 381	122 007
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	14 173	18 679	324	32 528
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 173	18 679	324	32 528
TOTAL GENERAL		340 701	49 318	10 704	379 315
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 914 21 404	10 704	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			37 082
HOTELS		15 364	
LOCATION LOCAUX CAIO		12 826	
DIVERS		8 892	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			37 082

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			994 492
SUBV RENFORT HIVER 115 SIAO		24 900	
SUBV RENFORT ADMINISTRATIF SIAO		44 000	
SUBV DOM PAPE		143 209	
SUBV 1,5 POSTES REFUGIES PAPE		59 621	
SUBV EQUIPE MOBILE		45 049	
LOYER POLE EMPLOI 1 TRI 2023		13 161	
SUBV HEF		166 000	
SUBV SAS UKRAINE		362 000	
SUBV CEJ		62 499	
SUBV AVDL		44 659	
SUBV MEUNIER		24 000	
SUBV DIVERSES		5 393	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			994 492

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	902 653	611 278			1 513 930
Autres réserves					
Report à nouveau	480 206	16 857			497 063
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	183 942	22 705	18 823	47 721	177 749
Excédent ou déficit de l'exercice	650 840	(650 840)	180 299		180 299
Situation nette	2 217 641		199 122	47 721	2 369 042
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	41 958		53 603	6 861	88 701
Provisions réglementées	216 557		8 222		224 779
TOTAL	2 476 156		260 947	54 582	2 682 522

Etat exprimé en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
HOTEL 115	1 350 822		1 350 822		1 401 546	1 401 546	
HOTEL DA	1 062 282		1 062 282		856 068	856 068	
AVDL	196 300		196 300		148 140	148 140	
ALT ASE	15 756		15 756		15 756	15 756	
CADA	14 700		14 700		14 700	14 700	
SOUS-LOC DALO	121 472		121 472		66 622	66 622	
PAPE	17 802		17 802				
MEUNIER	22 786		22 786				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	2 801 919		2 801 919		2 502 832	2 502 832	

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2022
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	97 522	53 603		151 125
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	97 522	53 603		151 125
Quotes-parts virées au compte de résultat	55 564	6 861		62 424